

DEC211246DR07

Décision portant nomination de Mme Aurélie CHARLES LEJEUNE aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'unité mixte UMR5062 intitulée « Institut d'Asie orientale ».

LA DIRECTRICE,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu l'instruction INS122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision n° DEC201535DGDS portant prorogation de l'unité mixte n°UMR5062 intitulée « Institut d'Asie orientale » et nommant Mme Béatrice JALUZOT en qualité de directrice ;

Vu l'avis du conseil de l'UMR5062 en date du 9 / 06 / 2021 ;

Considérant que Mme Aurélie CHARLES LEJEUNE a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par la délégation Rhône Auvergne du CNRS, les 15, 16, 22 et 23 mai 2017 ;

DECIDE :

Article 1^{er} : Mme Aurélie CHARLES LEJEUNE, technicienne de recherche, est nommée aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'UMR5062 intitulée « Institut d'Asie orientale » à compter du 1^{er} janvier 2021.

Mme Aurélie CHARLES LEJEUNE exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 susvisé.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistante de prévention, Mme Aurélie CHARLES LEJEUNE est placée directement sous l'autorité de la directrice d'unité.

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à ...Lyon

le 9 juin 2021

La directrice de l'unité
Béatrice JALUZOT

Laurent BARBIERI
Délégué régional
CNRS Rhône Auvergne

Le président de l'ENS de Lyon

Jean-François PINTON

Visa du président de l'École Normale Supérieure de Lyon
Jean-François PINTON